

Avis n° 2021/04-09
relatif à l'accréditation de
l'École nationale supérieure de cognitique
de l'Institut polytechnique de Bordeaux
à délivrer le titre d'ingénieur diplômé

Établissement / École

Nom :	Institut polytechnique de Bordeaux École nationale supérieure de cognitique
Sigle :	ENSC
Nom d'usage :	ENSC – Bordeaux INP
Type :	Public, sous tutelle du ministère chargé de l'enseignement supérieur
Académie :	Bordeaux
Site de l'école :	Talence

Données certifiées

Le détail des données décrivant l'École (conditions d'admissions, droits d'inscription, etc...) est consultable sur **la fiche des données certifiées par l'École** mise à jour annuellement sur le site de la CTI : <https://www.cti-commission.fr/accreditation>

Suivi des accréditations précédentes

Avis n°2017/01-02

Objet de la demande d'accréditation

Catégorie PE (Périodique, renouvellement d'accréditation) :

Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Cognitique de l'Institut Polytechnique de Bordeaux, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue

- Vu le code de l'éducation et notamment les articles L642-1 et R642-09 ;
- Vu la demande présentée par l'École Nationale Supérieure de Cognitique, de l'Institut Polytechnique de Bordeaux ;
- Vu le rapport établi par Anne de CAGNY (membre de la CTI, rapporteure principale), Jacques SCHWARTZENTRUBER (expert auprès de la CTI, co-rapporteur), Marie-Reine BOUDAREL (experte auprès de la CTI), Jan CORNELIS (expert international auprès de la CTI), Louis CHARTON (expert élève-ingénieur auprès de la CTI), présenté en assemblée plénière de la CTI le 14 avril 2021 ;

L'assemblée plénière a statué comme suit :

Avis favorable de la Commission des titres d'ingénieur

Renouvellement de l'accréditation de l'école pour délivrer les titres suivants	Voie de formation	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire	Durée d'accréditation
Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Cognitique de l'Institut Polytechnique de Bordeaux	Formation initiale sous statut d'étudiant	2021	2025-2026	maximale
Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Cognitique de l'Institut Polytechnique de Bordeaux	Formation continue	2021	2025-2026	maximale

La Commission valide le processus VAE mis en place dans l'école.

La Commission valide le dispositif du contrat de professionnalisation mis en place dans l'école.

Cet avis s'accompagne d'une injonction : l'École établira un plan d'action sur la prise en compte et la mise en œuvre des deux premières recommandations ci-dessous. Ce document est à transmettre le **15 octobre 2021**, au département des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé de la DGESIP, en charge du greffe de la CTI, sous format numérique exclusivement à l'adresse greffe-cti@education.gouv.fr.

L'école établira **un rapport de suivi des recommandations**. Ce document est à transmettre le **15 décembre 2023**, à la même adresse numérique et selon les mêmes modalités indiquées au paragraphe *supra*.

Cet avis s'accompagne des **recommandations** suivantes :

Pour l'école

- Finaliser la matrice croisée UE/Compétences ;
- Rendre systématique la mobilité internationale sortante et mettre le règlement des études en conformité avec R&O concernant la durée de mobilité exigée, à savoir au minimum un semestre pour la formation sous statut d'étudiant ;
- Démarche Qualité à poursuivre et à formaliser davantage concernant certains processus, avec une déclinaison propre à l'école (au sein de Bordeaux INP) ;
- Développer la mobilité entrante en :
 - o Accroissant la communication sur l'expertise en cognitive de l'école à l'international ;
 - o Développant l'offre de formation en anglais ;
- Développer le réseau d'entreprises partenaires en l'élargissant à des secteurs peu ou pas explorés ;
- Créer et mettre en œuvre un observatoire des carrières ;
- Développer la formation au Développement Durable dans différents aspects, comme ceux liés à la consommation énergétique, les transports, la gestion environnementale, l'écoconception, etc. ;
- Expliciter la pédagogie de l'alternance pour les élèves en contrat de professionnalisation ;
- Préciser les modalités relatives à la formation continue diplômante et de la VAE, en complément de la procédure générique de Bordeaux INP.

Avis favorable pour l'attribution du label européen pour les formations d'ingénieur EUR-ACE®, niveau master, au diplôme suivant :

Intitulé du diplôme	À compter de la rentrée universitaire	Jusqu'à la fin de l'année universitaire
Ingénieur diplômé de l'École Nationale Supérieure de Cognitive de l'Institut Polytechnique de Bordeaux	2021	2025-2026

Avis délibéré en séance plénière à Paris, le 14 avril 2021.

Avis approuvé en séance plénière à Paris, le 11 mai 2021.



La présidente
Elisabeth CRÉPON